

Commune de CLAMANGES

Communauté d'Agglomération d'Épernay,
Coteaux et Plaine de Champagne
Canton de Vertus Plaine Champenoise

Conseil municipal du 21 septembre 2023

Compte-rendu de séance

Le conseil municipal légalement convoqué en séance publique s'est réuni le jeudi 21 septembre 2023, à 20 h 00, à la mairie, sous la présidence de Monsieur FERRAND Jean-Luc, Maire (convocation du 14 septembre 2023).

Étaient présents : Mme COULMIER Nathalie, MM. GEOFFROY Xavier, LEMAIRE Bernard, LAZAREK Mathieu, LEHERLE Alain, LEMAITRE Loïc, COULMIER Paul.

Était absent excusé et représenté : Monsieur Francis LOISEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Luc FERRAND.

Présentation de l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023
- Cérémonie commémorative Abbé Jean Brion en 2024
- Compte Financier Unique > délibération autorisant la signature de la convention avec la DGFIP
- SDIS > Désignation d'un conseiller délégué Incendie et Secours
- Point sur les travaux de la salle Voillereau
- Achat de bancs et table de pique-nique (ajournée)
- Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

→ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance précédente.

2. Cérémonie commémorative Abbé Jean Brion 2024

Le 22 juin 2024 sera le 80^e anniversaire de la mort de l'Abbé Jean Brion, Curé de Clamanges et de ses environs, tombé sous les balles des Allemands en 1944.

Comme en 2014, les communes de Clamanges, Écury-le-Repos, Pierre-Morains, Trécon et Villeseneux souhaiteraient organiser une cérémonie commémorative.

La date retenue est le vendredi 21 juin 2024. Il est ainsi proposé d'intégrer les écoles environnantes dans le projet, qui pourrait être un support pédagogique pour les enseignants.

Les différents points organisationnels sont abordés : sonorisation, musique, signalisation extérieure à prévoir, invitations, cérémonie religieuse...

Une réunion sera reprogrammée dans les mois prochains pour refaire le point.

3. Compte Financier Unique > délibération autorisant la signature de la convention avec la DGFIP

Le Compte Financier Unique constitue un document comptable qui regroupe le compte administratif et le compte de gestion. Ce compte financier unique a vocation à devenir en 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux.

Pour l'instant, le compte financier unique n'en est qu'à son stade d'expérimentation. La commune a souhaité candidater à l'expérimentation et a été retenue.

Il convient maintenant de signer une convention entre la commune de Clamanges et la DGFIP pour cette expérimentation.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention d'expérimentation du CFU à compter de l'exercice 2023 et d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

APPROUVE les termes de la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique sur le budget principal pour l'exercice 2023 entre la Mairie de Clamanges et l'État.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

4. SDIS > Désignation d'un conseiller délégué Incendie et Secours

En novembre 2021, une loi a été adoptée par le Gouvernement sur la sécurité civile française.

Cette loi impose aux communes de désigner un conseiller délégué Incendie et Secours, qui serait l'interlocuteur privilégié du SDIS sur la commune, sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉSIGNE Monsieur Mathieu LAZAREK, « correspondant incendie et secours » pour la commune de Clamanges.

5. Point sur les travaux de la salle Voillereau

Une seconde consultation a eu lieu en juin et juillet 2023. Des rencontres avec un certain nombre d'entreprise sont prévues pour clarifier leur proposition, avant que l'architecte rende son rapport.

A la suite de quoi le conseil délibèrera, sur les propositions retenues.

Nous prévoyons un début de travaux en fin d'année, au plus tard début 2024

Ce temps de retard, nous a permis de collecter un complément de subvention, qui permettra de maintenir un taux de restes à réaliser acceptable, malgré les augmentations de prix

7. Informations et questions diverses

Déjections canines

Des déjections canines ont été remarquées aux abords des bâtiments publics, notamment salle communale et église. Il serait appréciable que les maîtres de ces toutous crotteurs démontrent un peu de civisme pour le bien-être de tous et la propreté de la commune.

Colis de fin d'année

Le conseil souhaiterait moderniser la formule des colis de fin d'année. Une réflexion est en cours pour trouver une version qui conviendrait à tous.

Enrobé rue Nicolas Clemangis

Un enrobé a été refait rue Nicolas Clemangis et le conseil réfléchit quant à une solution pour améliorer la sécurité dans les rues avec le passage des voitures.

Eclairage public

La question de l'éclairage public a été soulevée et il a été demandé que celui-ci soit maintenu un peu plus tard le samedi, ainsi que l'été, notamment pour une question de sécurité des piétons et des habitations. Le coût de cette opération est à prendre en compte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.